



pompier

1.Présentation du métier

2.Compétences attendues

3.Taches confiées aux pompiers

4.Salaire

5.Vidéos



1.Présentation du métier



La mission des sapeurs-pompiers consiste à secourir et protéger les personnes, les biens ou l'environnement, à lutter contre les périls ou les conséquences des accidents de toute nature comme: les inondations, pollutions, incendies ou les accidents de routes.

Les pompiers professionnels sont généralement des fonctionnaires, employés par l'État ou les collectivités territoriales (municipalités, départements, régions...), mais dans certains endroits, ce service public est délégué à des entreprises privées.



[retour](#)

2. Compétences attendues

L'altruisme constitue la première qualité du sapeur-pompier. Son métier exige qu'il accorde plus d'intérêt à la vie de son prochain qu'à la sienne.

Une grande disponibilité est également sollicitée chez ce professionnel afin d'être tout le temps prêt pour les urgences.



La réactivité, le courage, et la prudence sont autant de qualités nécessaires dans l'exercice de ce métier.

Une bonne condition physique est aussi nécessaire pour exercer ce métier.

[retour](#)

3. Taches confiées au pompier

Le métier du sapeur-pompier le met face au danger en cas de sinistre. Il intervient pour éteindre les incendies, agissant avec rapidité tout en respectant les étapes primordiales pour sécuriser le périmètre.

Il doit définir en quelques secondes l'ordre des priorités pour réussir sa mission sans mettre en danger ni sa vie, ni celle d'autrui. Il intervient également en cas de catastrophes naturelles,



d'attentats, d'accidents de voitures, d'accidents ferroviaires, d'accidents domestiques, etc.

Il administre les premiers soins aux blessés, évacue les victimes et ne quitte les lieux que lorsque tout danger est définitivement écarté.

[retour](#)

4.Salaire



A la BSPP : 1 750 € net mensuel pour un sapeur célibataire sans charge de famille.

Le pompier professionnel, au sein des SDIS, dispose d'un traitement dont le montant est fonction de son grade et de son échelon (entre 1 600 € et 4 460 € brut par mois + indemnités :

heures supplémentaires, prime de qualification etc..). Dans le privé, le pompier professionnel émarge aux environs de 2 300 € brut mensuel. Le sapeur pompier volontaire est indemnisé (entre 8€/heure et 12€/heure environ selon le grade)



[retour](#)

5. Vidéos

CLIQUER SUR LES IMAGES

Comment est la
vie d'un sapeur-pompier.



Comment devenir
un Sapeur-Pompier.

retour